

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 46

Artikel: La cité des parfums
Autor: Brébion, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tâi trâo grand po la trabilia, trainâvê quasu que bas, et l'étiônt adrâi bin catsi lê dézo.

On momeint après, la someilliêre que l'âo z'apportâvê onco oquiê, est tot ébayâ dè ne nion trovâ. Quand le vâi la serviêta su la fenêtra, le s'ap-proutsê et vâi l'autra que dévant, su on carreau dè tserfouillet. Mâ que dâo diablo cein vâo-te à derê, se le sê peinsê ! et quand le vâi que lê couilli et lê fortsettês sont lavi, le tracê dein la tsambra à bâirê po criâ ai voleu, et le contê l'affêrê âo carbatier, et vouâiquie tota la tsambra à bâirê que tracê dein lo courti après lê larro que s'étiônt einsauvâ pè la fenêtra. Et coumeint nion n'avâi vu sailli dâo courti lê dou chenapans, on lê tsertsê dein la dzenelhire, derrâi lo thélo, permî lê béclirês dâi carreaux dè favioulês; mâ nion cein on ne trovâ rein. Après avâi rebouilli pertot, cliâo dzeins reintront âo cabaret, et volliont vairê iô lê voleu aviont cambâ la fenêtra po dècampâ; mâ que tràovont-te?... lê dou farceu que medzivont coumeint se dè rein n'étâi et que font âo carbatier: « L'est rudo molési dè sê fêrê servi per tsi vo, kâ vouâiquie onna demi-hâora qu'on tapê po on demi, et nion ne vint. Dépatsi-vo! »

Vo lasso à peinsâ se cliâo dzeins, tot ein nadze d'avâi traci après lê voleu, étiont tot ébaubis! Ne lâi compregnont gotta, et coumeint lê dou farceu djurâvont que n'aviont pas remôâ d'on revire-pi, la pourra someliêre fut tant remâofâie pè lo carbatier et tant couienâie pè lê z'autrês dzeins que le risquâ dè paidrê la boula, kâ la pourra drola crêyâi que lo diablo s'ein étâi méclliâ, et n'est què quinzê dzo après qu'on sut lo fin mot dè l'affêrê, kâ su lo momeint, lê dou gaillâ ariônt passâ on tristo quart-d'hâora.

Mâ faillâi lê z'ourê recaffâ quand furont frou dâo veladzo, vu que lo carbatier avâi dû l'âo fêrê dâi z'estiusês po cein qu'on lê z'avâi prâi po dâi voleu, et que l'âo z'avâi pâyî duê botolliês dè Velanâova.

Le langage de la Bourse.

Bon nombre de nos lecteurs, dit le *Petit Journal*, auquel nous empruntons ces lignes, ne comprennent pas toujours certains termes du langage de la Bourse, tels que *découvert*, *déport*, *terme*, *prime*, etc. C'est à ceux-là que nous allons exposer, aussi brièvement et aussi clairement que possible, le mécanisme des opérations les plus usuelles.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord l'acheteur au comptant. Cet acheteur apporte ses ordres chez

l'agent de change, dépose en même temps son argent et quelques jours plus tard passe prendre ses titres. Rien de plus simple.

Voici maintenant l'acheteur à terme. Celui-ci a cette opinion que le prix de la rente, ou de toute autre valeur, est trop bas et doit monter. Il achète donc 3,000 francs de rente, je suppose, à cette condition qu'on ne lui livrera ses titres qu'à la fin du mois et qu'il ne les paiera qu'à cette époque. C'est ce qu'on appelle faire une opération à terme. Quel est le but de l'acheteur en agissant ainsi? Vous allez voir: il a acheté ses 3,000 francs de rente à 87.

Pendant le courant du mois, ses prévisions se réalisent, la rente monte à 87,50; immédiatement il la revend et alors, le 30, sa situation est la suivante: il doit le prix de son achat, soit 87,000 francs, on lui doit le prix de la vente qu'il a effectuée, soit 87,500 francs. Il a donc un bénéfice de 500 francs, que lui paie, après déduction du courtage, son agent de change. C'est ce qui s'appelle toucher une différence.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Notre acheteur, pendant le mois, n'a pas eu l'occasion de revendre sa rente; le 30, il faut donc qu'il solde le prix de son achat. Or, il n'a pas les 87,000 francs nécessaires.

La situation est délicate. Comment en sortir? Par l'opération du report.

Mettons en présence Pierre l'acheteur et Paul le vendeur. Paul présente ses titres et réclame les 80,000 francs qu'on lui doit. — Je n'ai pas cette somme, répond Pierre, mais je vous propose ceci pour que vous ne perdiez rien. Vous m'avez vendu de la rente 87, elle vaut aujourd'hui 86,50. Je vous la revends à ce prix; ce qui fait qu'ayant à vous payer comme acheteur 87 francs et à recevoir comme vendeur 86 fr. 50, je vous dois la différence, soit 50 centimes que voici. Seulement, puisque la rente est rentrée en votre possession, revendez-la-moi de nouveau fin prochain et, pour vous récompenser, au lieu de vous la payer 86,50, prix du jour auquel je viens de vous la vendre, je vous la paierai 86,70.

C'est cette augmentation de 20 centimes qui constitue ce qu'on appelle le prix du report. Chaque mois, ce prix varie, et la variation dépend de mille causes diverses, du fait, entre autres, que les acheteurs sont plus ou moins nombreux par rapport aux vendeurs, ou vice versa.

Car il faut que vous sachiez, et cela n'est pas une des choses les moins curieuses de la Bourse, que s'il y a

des gens qui achètent des titres sans avoir d'argent, il y en a d'autres qui vendent des titres qu'ils ne possèdent pas.

Vous allez me dire que ces gens-là sont des voleurs, attendu que seuls des voleurs peuvent vendre ce qui ne leur appartient pas. Je vous répondrai que vous allez un peu loin, que les gens dont je vous parle sont simplement des vendeurs à découvert et que cette qualité n'exclut pas celle d'honnête homme.

Mais pour vous la faire comprendre, il faudrait entamer le chapitre des ventes à découvert. Ce sera pour une autre fois.

LA CITÉ DES PARFUMS

La patrie des parfums, en France, c'est Grasse, une ville provençale située à une vingtaine de kilomètres des bords de la Méditerranée, près de Cannes. Dans cette ville et dans la campagne qui l'environne, les saisons sont caractérisées par des parfums.

Les fleurs qui servent à la fabrication des parfums sont cultivées, non pas seulement dans les jardins, mais en pleine campagne. Il y a des champs de rosiers, des champs de tubéreuse, des champs de jasmin, des bois d'orangers, des taillis de mimosas. Enfin toute la montagne sur laquelle est bâtie la ville de Grasse et tous les vallons qui l'entourent sont entièrement livrés à la culture des fleurs pour la parfumerie.

De même qu'autre part il y a la récolte des pommes de terre, la récolte du blé, la récolte des betteraves, etc., à Grasse, il y a la récolte des roses, la récolte des fleurs d'oranger, etc. En automne, on pratique la récolte du jasmin. Cette moisson dure trois mois. Pendant juillet, août et septembre, les champs de jasmin sont parcourus par des troupes d'enfants et de femmes qui recueillent dans des corbeilles les fleurs de l'odorant arbuste.

Durant cette période, la fleur se renouvelle sans cesse; ces moissonneurs embaumés passent tous les deux ou trois jours dans les sillons qui séparent les lignes d'arbustes, et toujours ils trouvent à remplir des centaines et des milliers de corbeilles. Or, les champs de jasmin sont très nombreux et très grands; jugez si cela sent bon aux environs de Grasse!

Les chemins en sont, eux aussi, tout parfumés; car les corbeilles pleines de fleurs y circulent sans cesse. Les unes sont portées sur la tête des femmes et des enfants; d'autres sont chargées sur des charrettes. Toute la journée, c'est comme une procession de ces corbeilles et de ces charrettes, qui laissent derrière elles une persistante odeur de jasmin.

Dans la ville, les rues et les maisons sont également parfumées par ce va-et-vient perpétuel de la moisson fleurie.

Toutes les fleurs sont portées dans les fabriques de parfumerie. Pour le plus

grand nombre des fleurs, c'est à l'aide de la distillation qu'on s'empare de leur parfum. C'est-à-dire qu'on met les fleurs bouillir, et la vapeur qu'elles rendent fournit en se refroidissant une eau chargée de l'odeur de la fleur. Pour le jasmin, ce procédé ne donne aucun résultat. L'eau provenant de sa distillation est inodore.

Il faut, pour saisir le parfum du jasmin, étendre les fleurs sur une couche de graisse très pure et renouveler ces fleurs tous les jours pendant trois mois. On a ainsi une pommade très parfumée. Si on veut obtenir un liquide, on met cette pommade dans de l'alcool. L'alcool s'empare de l'odeur. La pommade redevient une graisse inodorée.

Dans les maisons où l'on extrait le parfum du jasmin, on a des milliers de cadres en bois, ayant environ 50 centimètres de côté. Une feuille de verre est enchâssée dans ce cadre, et c'est sur ce verre qu'on étend une couche de graisse. On en met des deux côtés du verre. L'épaisseur du cadre protège la graisse.

Sur cette graisse, on applique les fleurs de jasmin qu'on ne laisse que vingt-quatre heures et qu'on remplace aussitôt par des fleurs nouvelles. Les cadres, ainsi garnis, sont mis les uns sur les autres, en hautes piles, dans des caves ou dans des endroits frais. Il y a d'immenses locaux qui en sont pleins jusqu'aux voûtes ou aux plafonds. Vous vous imaginez si l'endroit est parfumé.

Ordinairement, ces locaux sont pourvus de soupiraux percés à la base des maisons. Quand on passe le long de ces maisons, l'odeur du jasmin vous arrive par bouffées, à chaque rencontre d'un de ces soupiraux. Le maniement incessant des cadres pour le renouvellement des fleurs fait que le parfum est constamment agité dans l'atmosphère et se répand au loin.

Aussi la ville de Grasse tout entière est-elle comme baignée dans cet air embaumé. L'odeur est si intense que le vent la porte jusqu'à la ville de Cannes et même un peu au large en mer. Les marins des navires qui voguent à peu de distance de la côte la sentent parfaitement, quand c'est la brise de terre qui enfle leurs voiles. Ce parfum du jasmin, mêlé aux vapeurs salines des vagues et à l'arôme des forêts de pins, compose une atmosphère délicieuse. On voudrait ne jamais s'éloigner de ces rivages.

Tout le long de l'année, la plus grande partie de la population de Grasse est occupée à des travaux qui parfument l'air et les maisons. Quand les eaux parfumées, les essences, les huiles, les pommades, les vinaigres odorants sont fabriqués en grandes quantités, il faut les transvaser, les mettre dans de petits flacons pour la vente. Il y a de vastes ateliers où de nombreuses personnes sont constamment employées à cela.

En outre, il y a les maisons d'emballage et les maisons de transport. Quoique les flacons soient hermétiquement fermés, une bonne odeur s'exhale de tous ces colis; le bois des caisses, la paille des emballages, le papier des envelop-

pes, le carton, etc., tout cela est imprégné de parfums. Les charrettes qui transportent les caisses de la ville à la gare embaument la grande route, comme les corbeilles des moissonneurs de fleurs parfument les sentiers et les petits chemins.

De plus, dans les trois ou quatre rues principales, on voit de petites boutiques, bien propres, aux vitrines garnies de rideaux en belle mousseline blanche, à la devanture peinte en blanc et ornée de fleurettes vivement colorées, aux rayons chargés de petites bouteilles cravatées de faveurs roses ou bleues. Au fond, au beau milieu, est un petit comptoir blanc, également paré de guirlandes et de fleurs peintes.

Ces magasins, coquets, parfumés, sont installés exprès pour servir les nombreux touristes de l'été et les heureux qui vont passer l'hiver à Cannes ou à Nice. Les uns et les autres ne manquent pas effectivement de monter à Grasse voir la ville environnée de champs de fleurs, et tous, après avoir respiré cet air toujours parfumé, veulent en emporter un peu. Avec un ou deux de ces flacons, c'est possible. Plus tard, à Paris ou à Londres, dans les pays brumeux, on peut encore respirer l'atmosphère du paradis terrestre de la Provence.

A. BRÉBION.

Conférences de M. Berton. —

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le *Cours théorique de diction*, en 4 conférences, que M. Pierre Berton nous annonce pour les 19, 22, 26 et 29 novembre, à 5 heures, salle des Concerts du Casino-Théâtre. Nous aurons rarement l'occasion d'entendre un tel sujet traité par un homme aussi distingué et aussi compétent. M. Berton a résumé, dans son cours de diction, outre l'enseignement qu'il a reçu de son grand-père Samson de la Comédie-Française, ce qu'ont pu lui apporter d'expérience personnelle trente ans d'exercice de l'art dramatique et vingt ans de professorat. — Abonnement aux 4 séances, fr. 7; une séance, fr. 2. — Billets à l'avance chez M. Tarin.

Atlas Stieler. — La 17^{me} livraison de ce superbe Atlas vient de paraître. Elle contient trois cartes: Les *Iles Britanniques*; le Sud-Ouest de l'Océanie et la *Nouvelle-Zélande*; les *Etats-Unis d'Amérique*, feuille 5. On s'abonne chez M. B. Benda, libraire, à Lausanne.

Orchestre. — La reprise des grands concerts de l'Orchestre a été accueillie avec grand plaisir par notre public. Le premier, qui a fort bien réussi, est d'un heureux augure pour ceux qui suivront. Espérons donc qu'on saura de plus en plus apprécier toute la peine et les soins que la Société de l'Orchestre se donne chaque année pour nous procurer de

vraies jouissances musicales. Il n'est pas nécessaire de revenir sans cesse sur la nécessité d'un pareil orchestre pour notre ville; tout ami de Lausanne le comprend et doit faire ses efforts pour le soutenir et l'encourager.

Concerts. — Nos amateurs de concerts doivent être contents, car on leur sert abondamment, ces temps-ci, les jouissances musicales les plus élevées.

Samedi 16 novembre, la **Chapelle nationale russe** donnera un second concert qui fera salle comble comme le premier, tant il a d'attraits pour les yeux et pour l'oreille, tant le genre en est différent de ce que nous entendons ordinairement. On admire ces voix qui se fondent dans un *pianissimo* d'une infinie douceur, ou éclatent dans un *forte* formidable; l'une d'elles descend près d'un octave au-dessous des basses ordinaires. A côté de cela, superbe coup d'œil; tous les membres de la Chapelle russe sont vêtus de magnifiques costumes de boyards du 17^e siècle.

Vendredi 22 novembre, une autre superbe fête musicale nous est préparée par la **Société de l'Orchestre** avec le concours du célèbre violoniste **JOACHIM**, et de M. *Eugène Gayrhos*, pianiste, sous la direction de M. *Herfurth*. — Il suffit de citer ces noms pour se dispenser de tout autre réclame, et avoir la certitude que le plus brillant succès les attend.

La **Société de gymnastique** (*Section Bourgeoise de Lausanne*) donnera, le samedi 23 novembre, au Théâtre, une soirée dont le programme est des plus alléchants. Nous y voyons, entr'autres, des *préliminaires* exécutés, en chantant, par les jeunes élèves; des exercices de *boxe française*, par section; un nouveau ballet, la *Tarentelle*, dansé, sous la direction de M. Lovetti, par une quarantaine de gymnastes en costume napolitain, etc. Le produit de cette soirée étant destiné à récupérer un peu la Section bourgeoise des frais de son voyage à Paris, où elle a remporté un si beau succès, nous espérons qu'à cette occasion, la population lausannoise lui donnera une nouvelle preuve de la sympathie qu'elle lui a toujours témoignée.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR**, pour 1890, recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements. J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.